

Chiffres clés au 31/03/2026

Actif net du fonds
208,81 m€

Valeur Liquidative
184,19€

Stratégie d'investissement

L'OPCVM suit une stratégie ISR qui repose sur une gestion alliant analyses financière/extra-financière. Le choix des titres, appréciés à partir d'un univers de départ constitué de valeurs européennes, se fait selon plusieurs angles d'analyse : (1) Le rattachement à la thématique du fonds à travers 4 axes d'appréciation, conduisant à l'exclusion de l'univers au moins 10% de valeurs ; (2) L'analyse extra-financière, selon une approche ESG « best in universe », déterminée à partir d'un modèle d'évaluation ESG propriétaire des émetteurs privés (piliers E et G), complétée par l'évaluation d'un fournisseur de données sur le pilier S. La moyenne équipondérée des notes des 3 piliers donne la note ESG de l'émetteur, comprise entre 0 et 1. L'approche en sélectivité vise un taux d'exclusion d'au moins 25% (notes ESG les plus basses et application de la politique d'exclusion) ; (3) L'analyse stratégique et financière des valeurs retenues, qui s'effectue en respectant une exposition au risque actions comprise entre 75% et 110% de l'actif net.

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



NOTATION MORNINGSTAR

Étoiles Morningstar **★★★★**

Catégorie Morningstar **Actions Secteur Ecologie**

INTENSITE CARBONE

Intensité carbone¹ (tonnes eq. CO₂/M€ de chiffre d'affaires) **1246,93**

CARACTERISTIQUES

Date d'agrément **18/05/2018**
Date de première VL **27/06/2018**
Numéro d'agrément **FCP20180146**
Durée de placement conseillé **Minimum 5 ans**
Forme juridique **FCP**
Affectation des résultats **Capitalisation**
Dépositaire **CACEIS BANK**
Valorisation **Quotidienne**
Devise **EUR**
Heure limite de réception des ordres **Avant 13h, sur la valeur liquidative calculée en J+1 sur les cours de clôture J**

FRAIS

Frais de gestion **1,60%**
Frais d'entrée maximum **1,00%**
Frais de sortie maximum **Néant**

CONTACTS

Covéa Finance SAS
Société de gestion de portefeuille, agréée AMF sous le numéro 97-007
8-12, rue Boissy d'Anglas
75008 PARIS
Commercialisation@covea-finance.fr

PERFORMANCES ET INDICATEURS DE RISQUE AU 31/03/2026

Source Covéa Finance

PERFORMANCES NETTES CUMULEES (%)

	1 mois*	Début d'année	1 an*	3 ans*	5 ans*	10 ans*
Fonds	-8,09	6,26	21,54	31,48	29,98	N/A

PERFORMANCES NETTES ANNUALISEES (%)

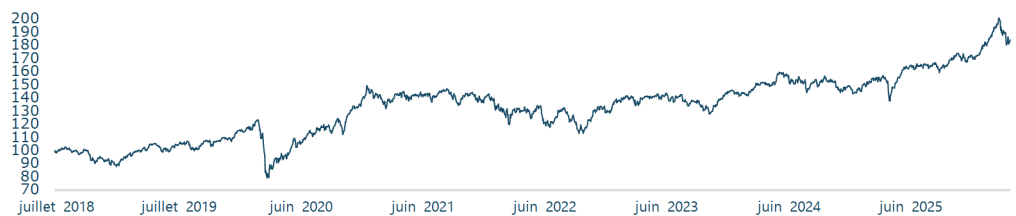
	1 an*	3 ans*	5 ans*	10 ans*
Fonds	21,54	9,55	5,38	N/A

* Performance calculée sur une période glissante
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

PERFORMANCES NETTES ANNUELLES (%)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fonds	N/A	N/A	N/A	27,71	21,82	1,39	-9,28	13,21	-0,80	20,03

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS (en base 100)



INDICATEURS DE RISQUE

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du fonds (%)	14,00	12,02	14,43	N/A
Ratio de Sharpe du fonds	1,14	0,63	0,26	N/A
Plus forte perte historique (%)	10,15	13,64	23,07	N/A

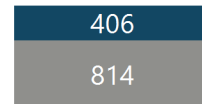
DEMARCHE ISR SPECIFIQUE

Précisions sur la méthodologie telle que définie par le label ISR
- Une première analyse du rattachement du portefeuille à la thématique du fonds conduit à l'exclusion de l'univers de départ un minimum de 10% de valeurs dont le lien avec la thématique n'est pas pertinent et les valeurs non notées.
- Ensuite, nous appliquons le filtre lié à notre liste d'exclusion normative de Covéa Finance. L'analyse se poursuit par l'application d'un filtre ISR, conduisant à un taux d'exclusion minimum de 20% de l'univers d'investissement de l'ensemble du portefeuille par rapport à l'univers de départ.
- Le taux d'analyse extra-financière du portefeuille doit être supérieur à 90% (le calcul des normes chiffrées se faisant à l'exclusion des obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics ou quasi publics, des liquidités détenues à titre accessoire).
- A partir de l'univers investissable défini par un système de notation croissant et auquel on applique notre liste d'exclusion, on classe les titres selon leur « Démarche ISR » calculée sur la moyenne des 3 piliers E, S et G.

DONNEES EXTRA-FINANCIERES (% en nbre de lignes)

UNIVERS D'INVESTISSEMENT (ISR)

- Nombre de sociétés notées **1220**
- Nombre de sociétés éligibles **406**
- Taux de sélectivité **33,28%**
- Taux d'exclusion **66,72%**

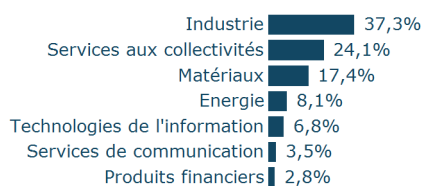


- Part des émetteurs analysés ESG dans le portefeuille **100,00%**

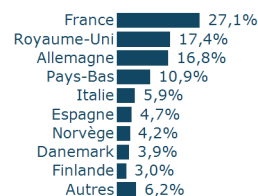
■ Sociétés notées exclues ■ Sociétés éligibles

ALLOCATION DE LA PART ACTIONS EN DIRECT AU 31/03/2026 (%)

PAR SECTEUR



PAR PAYS



COMMENTAIRE DE GESTION

En zone euro, l'inflation a rebondi en février et elle a atteint 2,5% en mars sous l'effet de l'envolée des prix de l'énergie, malgré les mesures d'atténuation prises dans quelques Etats-membres, notamment en Italie et en Espagne. Néanmoins, la BCE, qui a maintenu sa politique inchangée en mars, affirme sa vigilance face au risque de second tour. Le nouveau choc énergétique évacue les espoirs d'accélération de l'activité économique, sans engendrer de risque de rechute à ce stade. Sur le plan commercial, la Commission européenne continue à négocier avec divers partenaires, comme l'Australie.

Les marchés actions européens reculent significativement sur le mois de mars en raison du déclenchement en fin février de la guerre opposant les Etats Unis et Israël à l'Iran. Ces événements provoquent le blocage du détroit d'Ormuz par lequel transite plus de 20% des volumes mondiaux d'hydrocarbures. Cette rupture des chaînes d'approvisionnement de matières premières essentielles à l'économie alimente des craintes de récession, de pénurie et d'inflation. Dans ce contexte, le prix du baril de pétrole atteint un pic de 60% supérieur au prix précédant le conflit. Ainsi, sur le plan sectoriel, le secteur de l'énergie est le seul en performance positive tandis que la consommation cyclique et l'industrie sont les plus pénalisées ; ces derniers étant particulièrement sensibles au cycle économique. Le groupe pétrolier britannique Shell est le plus important contributeur positif à la variation de l'indice européen avec une progression de +17% portée par la hausse du cours du brut. A l'inverse, le fabricant d'équipements pour les semi-conducteurs néerlandais ASML contribue le plus négativement à l'indice en abandonnant -9% faisant l'objet de prise de profits après une solide performance boursière.

Au cours du mois, nous procédons à quelques arbitrages sectoriels. Dans le secteur de l'énergie, nous profitons du rebond de GTT pour réduire à la marge la position. La réduction est plus marquée sur Technip Energies car nous craignons un possible abaissement de ses perspectives financières à la suite des attaques visant les infrastructures énergétiques au Qatar. Pour autant, le groupe français devrait rester un acteur clé des futurs travaux de réparation et des investissements du secteur pétrolier. Nous réorientons nos investissements vers le secteur de l'industrie et des services aux collectivités. En effet, la crise énergétique actuelle renforce le besoin d'indépendance énergétique et milite par conséquent à davantage d'investissements en faveur de la transition énergétique et notamment l'électrification. Nous introduisons Babcock engagés dans le développement de petits réacteurs modulaires destinés à la production d'électricité nucléaire en sus de son rôle central dans la maintenance de la flotte de sous-marins nucléaires du Royaume-Uni. Enfin, nous profitons de la volatilité autour du producteur de cuivre Antofagasta pour compléter notre position.

ANALYSE DU FONDS AU 31/03/2026 (%)

DIX PRINCIPALES POSITIONS ACTIONS EN DIRECT (en % de l'actif net)

Libellé	Poids	Pays	Secteur
Sse	5,1	Royaume-Uni	Services aux collectivités
Koninklijke Vopak	4,6	Pays-Bas	Energie
Schneider Electric	4,4	France	Industrie
National Grid Plc	4,4	Royaume-Uni	Services aux collectivités
Norsk Hydro	4,0	Norvège	Matériaux
Legrand	3,8	France	Industrie
Snam Spa	3,8	Italie	Services aux collectivités
Antofagasta	3,8	Royaume-Uni	Matériaux
Novonosis	3,7	Danemark	Matériaux
Asml Holding	3,4	Pays-Bas	Technologies de l'information
Total	41,1		

POSITIONNEMENT

Nombre de lignes Actions	36
Liquidité (%)	4,8
Exposition nette Actions	95,2

EXPOSITION VIA LES DERIVES (en %)

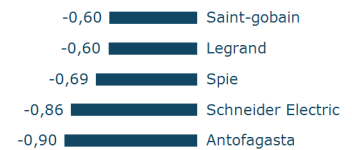
Absence d'exposition

CONTRIBUTION MENSUELLE A LA PERFORMANCE (%)

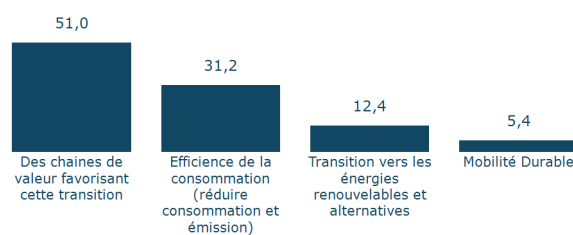
Meilleures contributions



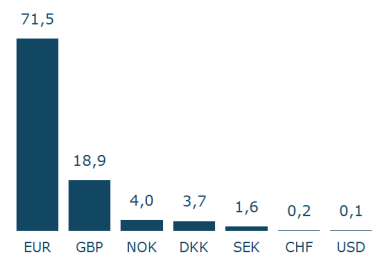
Moins bonnes contributions



REPARTITION DE LA PART ACTIONS EN DIRECT PAR THEME AU 31/03/2026 (%)



EXPOSITION NETTE DU FONDS PAR DEVISE AU 31/03/2026 (%)



AVERTISSEMENTS

Ce document constitue une communication publicitaire. Veuillez vous référer aux prospectus et documents d'informations clés pour l'investisseur (DICI) avant de prendre toute décision finale d'investissement. Les informations contenues dans ce document ne constituent pas une recommandation d'achat ou de vente. Il est fourni uniquement à titre d'information et ne constitue pas un document contractuel, une invitation à l'achat ou la vente de parts ou d'actions d'Organismes de Placement Collectif (OPC) ou un conseil en investissement.

Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées par la société de gestion sans préavis et ne doivent pas être utilisées comme seule base pour des décisions d'investissement.

La société de gestion décline toute responsabilité pour les décisions prises sur la base de ces informations. Les caractéristiques principales de l'OPC sont mentionnées dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) et le prospectus disponibles sur simple demande à la société de gestion ou sur le site internet de Covéa Finance, www.covea-finance.fr

Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec le droit dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Investir implique des risques. L'indicateur de Risque (SRI) classe votre fonds sur une échelle de risque allant de 1 à 7. Il est déterminé en fonction de la volatilité annualisée de l'OPC. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Les risques associés à l'investissement dans ce fonds incluent une possibilité de perte en capital.

Les investisseurs sont invités à consulter le DICI pour une information complète sur les risques.

Le présent document est exclusivement fourni à titre d'information et ne peut être reproduit, transmis ou communiqué à des tiers sans le consentement préalable de Covéa Finance.

Sauf mention contraire, les données indiquées dans ce document sont fournies par Covéa Finance. Toute personne accédant à ce document reconnaît et accepte que certaines données sont issues de sources externes et peuvent, elles aussi, être soumises à des droits de propriété.

Par conséquent, ces données ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une quelconque utilisation par toute personne accédant à ce document sans l'acquisition préalable des droits nécessaires directement auprès des tiers détenteurs de ces droits. Par ailleurs, toute personne accédant au présent document a connaissance et accepte que Covéa Finance ne saurait être responsable de toute utilisation de ces données externes et assumera seul toutes les conséquences vis-à-vis des tiers détenteurs des droits associés à ces données. L'« Utilisation » s'entend comme et de manière non limitative, la manipulation de données, la distribution et/ou redistribution, l'intégration dans un système d'information ou dans des documents de tous types.

¹Données Trucost. Covéa Finance a choisi de publier uniquement l'intensité carbone des OPC dont le périmètre éligible au calcul de l'intensité est représentatif, c'est-à-dire supérieur à 60% des encours de l'OPC.

RISQUES

Les principaux risques associés à l'investissement dans le fonds sont les suivants :

- Risque actions
- Risque de perte en capital
- Risque de change
- Risque de contrepartie

Pour obtenir une description complète de ces risques, veuillez-vous référer au(x) Document(s) d'Informations Clés destiné(s) aux Investisseurs ainsi qu'au chapitre intitulé « Principaux Risques » du prospectus de votre OPC. Ce chapitre décrit également les autres risques liés à un investissement dans le Fonds.

GLOSSAIRE

- **Volatilité** Cette donnée mesure l'importance des variations du prix d'un actif (une action, une obligation, un fonds, un portefeuille...) et donne une estimation de son risque. Une volatilité élevée signifie un risque accru pour l'investisseur car la valeur de l'actif peut fluctuer de manière importante.
- **Tracking Error** Cet indicateur mesure le risque d'écart du rendement du portefeuille par rapport à celui de son indice de référence. Plus le tracking error est élevé, plus la différence de performance moyenne par rapport à l'indice de référence est importante. À l'inverse, un tracking error faible montre que le fonds a une performance proche de celle de son indice de référence. Un tracking error élevé peut indiquer un risque supplémentaire pour l'investisseur si la performance s'éloigne trop de l'indice de référence attendu.
- **Ratio de Sharpe** Mesure qui met en relation la performance d'un portefeuille avec son niveau de risque. Ce ratio permet de quantifier la performance financière d'actifs. Il se calcule en soustrayant le taux sans risque du rendement du portefeuille, puis en divisant le résultat par l'écart type du rendement. Un ratio de Sharpe inférieur à 0 peut indiquer que le gain est modéré car la performance ajustée du risque est inférieure à celle du marché de référence. Un ratio de Sharpe faible suggère que le rendement additionnel par rapport au risque pris est limité, augmentant ainsi le risque de rendement insuffisant.
- **Beta** Cette notion mesure la sensibilité du portefeuille par rapport à son indice de référence. Un bêta inférieur (supérieur) à 1 indique une volatilité inférieure (supérieure) à celle de l'indice de référence. Un bêta supérieur à 1 signale une volatilité accrue par rapport au marché, exposant l'investisseur à des fluctuations plus importantes en cas de mouvements de marché.
- **Plus forte perte historique** Il s'agit de la perte maximale historique qu'un investisseur aurait subie s'il avait acheté au plus haut et vendu au plus bas. Cet indicateur alerte sur les pertes potentielles dans des conditions de marché extrêmes, représentant un risque de perte en capital significatif.
- **Intensité carbone** L'intensité carbone du portefeuille est une mesure qui rapporte la moyenne des émissions carbonées des sociétés en portefeuille à leur chiffre d'affaires (CA). Cette moyenne s'exprime en tonnes d'équivalent CO₂ (tCO₂e) par million d'euros de chiffres d'affaires. Une intensité carbone élevée peut exposer l'investisseur à des risques de transition liés aux réglementations climatiques et à la pression accrue sur les entreprises à forte empreinte carbone.
- **Active Share** Il s'agit d'une mesure de la différence entre le portefeuille et son indice de référence. Son calcul consiste à faire la somme des différences absolues entre les pondérations des valeurs présentes dans le portefeuille et celles de l'indice de référence. Un Active Share élevé indique une divergence par rapport à l'indice, augmentant potentiellement le risque de décalage de performance par rapport aux attentes de l'investisseur.